



Sorl'Info

ÉDITION SPÉCIALE!

VOEUX
DE VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE
POUR L'ANNÉE 2022



Chères amies Saint-Sorlinoises, chers amis Saint-Sorlinois,

La place de la mairie était pourtant dotée d'un décor féerique, brillante la nuit et magnifiquement colorée le jour.

Mais voici que pour la 2^e année consécutive, nous voici contraints d'annuler le traditionnel rassemblement des vœux du maire, par respect des consignes sanitaires. Nous sommes bien désolés de manquer ce rendez-vous populaire.



Ce que nous souhaitons tous en cette période de pandémie, c'est bien entendu de garder la santé.

Mes premières pensées se portent tout naturellement auprès de nos habitants souffrants et leur présente mes vœux de prompt rétablissement.

Je pense aussi avec tristesse à ceux qui ont cruellement manqué à leurs familles pendant cette période de fêtes. J'assure ces familles de ma sincère compassion.

D'autres foyers ont eu la joie de rajouter cette année une petite paire de chaussures ou chaussons au pied du sapin. À ces petits Saint-Sorlinois tous neufs, je souhaite un bon départ dans la vie et de s'épanouir pleinement dans le cadre privilégié que leur offre notre village.

Au cours de notre présentation des vœux, nous aurions aimé faire la connaissance des nouveaux habitants arrivés en 2020 et 2021. Nous réfléchissons à l'organisation d'une autre rencontre.

La rencontre des vœux du maire, est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets.

Rappelons que, installés en juillet 2020 en pleine crise sanitaire, nous n'avons connu que 2 ou 3 mois de vie municipale dite normale. Les consignes arrivent parcimonieusement et sont souvent sujettes à interprétation, il nous faut faire preuve d'adaptation sans pour autant perdre de vue nos objectifs. C'est dans cette atmosphère particulière qu'en 2021 nous avons pu réaliser quelques travaux en saisissant les opportunités de cofinancement par l'Etat, la

Région Auvergne Rhône Alpes, ou le Département de l'Isère :

Le clocher de l'église : une panne nécessitait le remplacement de pièces et le changement du plancher usé. Une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes prend 50 % des frais en charge. Nous n'avons pas eu de chance car peu de temps après, de nouvelles pannes en cascade ont eu lieu. Et finalement, la foudre s'en est mêlée, déclenchant une déclaration d'assurance. L'opération aura coûté 12 500 euros, 6500 restant à charge de la commune. Horloge et cloche fonctionnent maintenant à l'unisson. Nous sommes satisfaits de constater qu'à Saint-Sorlin, on n'appelle pas la mairie pour se plaindre du bruit de la cloche, mais parce qu'on s'inquiète qu'elle ne sonne plus.



L'école : Le ministère de l'éducation nationale proposait une aide à l'équipement numérique dans les écoles. Nous avons pu profiter d'une subvention de 78 % pour l'achat d'un vidéo-projecteur et de tablettes numériques pour la classe du Cours Préparatoire.

Une autre opportunité s'offrait à nous avec une aide du Département, couplée à une autre de l'Etat, qui nous a permis de cocher les dernières cases manquantes au dossier « protection Vigipirate ». Cette aide est de l'ordre de 80 %. Ces travaux comprennent la pose de films sur les vitres de l'école trop exposées aux regards (avec en chef d'œuvre le logo géant de la commune sur la baie de la cantine), la rehausse du portillon et de la barrière côté Est, la fermeture entre la cour de l'école et la « salle du caveau »,



le remplacement des barrières bois de la Place du 8 mai 1945 vétustes et ne répondant plus aux normes, soit 11 000 euros subventionnés sur 13 800.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous venons d'équiper l'école d'un détecteur CO2 pour la modique somme de 100 euros, espérant contribuer à la bonne santé de nos élèves et enseignantes.

Tous ces aménagements sont faits en étroite collaboration avec notre Directrice d'École, Céline Gaillard, que nous remercions pour sa participation active.

Au niveau de la voirie : un plan d'action étalant les travaux de voirie sur plusieurs années a été établi l'an dernier. Quelques chemins sont à reprendre intégralement. Le plus urgent étant celui du marais (reliant la route des Voûtes à Brailles, la limite étant le chemin du Roi de Caille). La prise de décision fut compliquée entre la capacité financière modeste de notre commune, le nombre d'utilisateurs,

la nature des usages, et le constat que peu de Saint-Sorlinois utilisent ce chemin. C'est la Société Cumin TP de Tramolé qui a été choisie. Cette route a été refaite en bicouche enrichie d'élastomère donnant de la souplesse, permettant de s'adapter aux mouvements du sol, pour la somme de 28 000 euros hors taxes. Les autres chemins communaux du village ont



été révisés en point à temps avec le camion très particulier que vous avez pu rencontrer. Cette année, un autre chemin sera refait, ainsi qu'une partie des trottoirs de la Frette. Nous sommes en attente des devis.

L'entretien des chemins ruraux a été confié pour 2022 à l'entreprise Jean-Luc Guinet, de Saint-Sorlin.

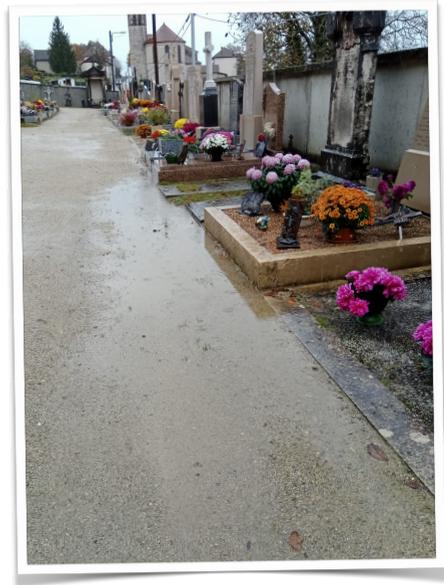
La **commission Cimetière** n'est pas en reste. Une trentaine de tombes auparavant classées dans le patrimoine communal figeaient la capacité d'accueil du cimetière. Au point qu'il ne restait plus qu'une seule tombe disponible. Nous avons procédé à l'annulation de cette mesure et entrepris des travaux de remise en état sur quelques tombes dans la limite de 10 disponibilités pour l'instant.

Un columbarium a été commandé début 2021 pour livraison prévue à l'automne. Cette fois-ci c'est la crise des matériaux qui joue contre nous ; il devrait arriver en début 2022...

Enfin, une procédure de reprise par la commune des tombes abandonnées va être mise en place.

La gestion d'un cimetière est beaucoup plus compliquée qu'il n'y paraît, car très encadrée par la loi.

Je tiens à féliciter Maurice Cottaz et son équipe pour ce travail administratif, ainsi que pour les efforts liés à l'entretien physique de notre cimetière.



Au sujet de la sécurité routière, vous nous interpellez très régulièrement pour attirer notre attention sur la vitesse excessive. Des habitants de la Frette nous ont transmis une pétition allant dans ce sens, proposant de limiter la partie agglomération du



hameau à 30 km/h et de créer des chicanes. Ce fléau se retrouve Route de Dolomieu, et de façon amplifiée Route de Vézeronce.

Nous vous assurons que nous ne sommes pas indifférents à ce problème et que la **commission Sécurité Routière** enrichie d'habitants de la Frette et du bas du village est à la recherche de solutions

cohérentes et à un coût acceptable. Il est prévu d'intégrer les jeunes Saint-Sorlinois de la **commission Jeunesse** à cette réflexion.

D'ailleurs, cette commission qui ne demande qu'à s'agrandir, prévoit un programme dynamique pour 2022 :

- Morceaux choisis :
- Nouvelle édition de la manifestation Saint-Sorlin en Roues Libres, la version 2021 ayant connu un vif succès.
- Réalisation d'une



vidéo pour promouvoir et mettre en valeur notre village. Il faudra pour cela beaucoup d'acteurs, et de tous âges. Ce sera une fabuleuse occasion de lier connaissance entre Saint-Sorlinois. Nous vous en reparlerons. Ne manquez surtout pas le coche !

En lien avec la **commission Espaces Loisirs**, le circuit pédestre jalonné de la « Boucle des Lavoirs » sera finalisé et proposé à l'Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné.



Cette même commission aura le plaisir de voir aboutir son projet d'aménagement du terrain « Orcel », Route de Dolomieu. Vous pourrez y profiter d'un grand terrain de pétanque, ou encore d'un espace pique-nique.



La **commission Culture** a mis en place en 2021, une deuxième boîte à livres sur le hameau de la Frette. Ces boîtes en libre-service fonctionnent à merveille. Deux responsables font régulièrement le tri des livres afin de proposer des ouvrages variés. Cette commission souffre particulièrement de la crise sanitaire, et souhaiterait proposer des animations culturelles.

En fin d'année nous avons lancé deux dossiers importants : La rénovation du rez-de-chaussée de la mairie et la transformation de l'ancienne école en salle polyvalente.

La rénovation du rez-de-chaussée de la mairie :

Nous pensions au départ qu'il suffirait de refaire une dalle en remplacement du plancher très dégradé de la salle de réception. Mais le problème s'avère plus grave, et les travaux plus conséquents. La pose d'un drain le long des fondations est indispensable car les eaux pluviales s'infiltrent le long du mur et ont déjà fortement dégradé la salle dite « du caveau ». Le rez-de-chaussée de la mairie sera entièrement relooké pour servir uniquement aux services administratifs : L'actuelle salle de réception

deviendra la salle du conseil municipal, des mariages et des réunions. Elle pourra être louée pour l'usage exclusif de réunions. La salle de l'ancienne cantine sera transformée en deux bureaux d'accueil : l'un pour l'accueil des habitants, lors des



horaires d'ouverture au public, et le second pour les rendez-vous. Plus personne ne sera accueilli à l'étage. Pendant le temps des travaux, les mariages seront célébrés dans la salle de motricité de l'école, avec autorisation du Procureur de la République.

La transformation de l'ancienne école en salle polyvalente :

En même temps, l'ancienne école subira des travaux de transformation en salle polyvalente. Le lieu, qui a déjà accueilli deux marchés des producteurs se prête à merveille pour y organiser les fêtes du village ou familiales. Pour l'instant, seulement le rez-de-chaussée sera aménagé.

Ces deux dossiers s'élèveront environ à 250 000 euros chacun. Des demandes de subventions sont lancées, avec pour objectif d'obtenir un financement des travaux à 80 %.



Nous sommes persuadés que les associations de la commune sauront rendre vie à ce lieu !



Il n'y a peut-être pas beaucoup d'associations à Saint-Sorlin, mais nous sommes très fiers d'elles. Leur dynamisme est tel que leur renommée n'est plus à faire dans les communes environnantes. Pourtant, la crise sanitaire ne leur rend pas la vie facile. Je tiens à les remercier très sincèrement pour leur volonté d'adaptation et de ne pas lâcher prise. Nous les assurons de notre soutien. Nous avons à cœur d'agir en facilitateurs de leurs projets.

Nous remercions particulièrement Saint-Sorlin en Fête pour sa contribution à toutes les animations du village, ainsi que la mise en valeur de la Place de la Mairie pour les fêtes de fin d'année.



Nous sommes également très fiers lorsque l'un de nos habitants obtient une distinction particulière. C'est ainsi que nous félicitons Gaëtan Christinaz. Il vient en effet d'avoir l'honneur de recevoir la récompense de meilleur apprenti de France dans le domaine du tournage sur bois. Sa scolarité a débuté sur les bancs de notre école maternelle. Sa première institutrice fut Madame Martine Rambaud. Nous souhaitons à Gaëtan de s'épanouir pleinement dans sa future vie professionnelle.



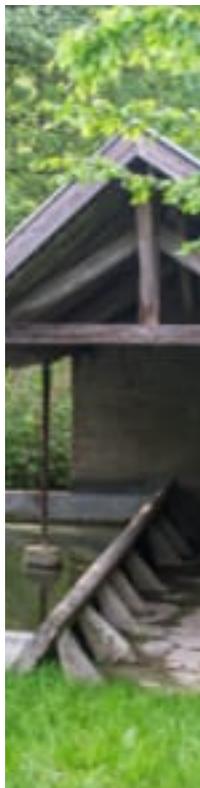
Je tiens également, au nom de l'équipe municipale, à remercier l'ensemble de nos employés. Une grande partie de l'équipe a été renouvelée. Nous apprécions particulièrement leur souplesse d'adaptation, leur disponibilité et leur conscience professionnelle. Cet ensemble joue un rôle primordial dans la bonne marche de la commune.

Il y aurait encore beaucoup à dire, tant il est passionnant d'œuvrer au sein de la municipalité. Chaque rencontre avec chacun d'entre vous est un moment privilégié. Aussi, nous regrettons vivement de ne pas vivre ce moment de vœux en présentiel, et espérons fortement que ce soit la dernière année.

L'équipe municipale et moi-même
vous présentons nos vœux les meilleurs.

Que la santé vous soit préservée,
que l'année vous soit favorable dans votre épanouissement personnel et
professionnel,
que la quiétude règne dans vos foyers,
que les enfants soient sages et leurs parents supportables pour eux...

Nicole Genin, et l'équipe municipale



LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE EST AFFICHE SOUS LE PREAU DE LA MAIRIE ET EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.

La diffusion de l'ÉTAT CIVIL dans le Sorl'Info, ne peut se faire qu'avec l'autorisation des familles.

Nous pouvons vous annoncer
que ces petits Saint-Sorlinois ont montrés le bout de leur nez en 2021 :

Zoé Stanabady le 18/07
Côme Exbrayat le 07/10
Eva Fouilleux-Vouliot le 09/10
Eloïse Barat le 05/11
Zoé Coppin le 24/11

Et nous exprimons notre plus profonde tristesse
envers toutes les familles de ceux qui nous ont quittés en 2021 :

Julien Verger le 17/04
Michel Arnaud le 29/04
Marie-Chantal Carle le 16/05
Jean-Paul Cazeaux le 22/05
Bernard Reynaud le 09/06
Anick Gérard le 1/11
Julienne Patricot le 19/11
Marie-Ange Massot-Pellet le 30/11 (ancienne adjointe de Saint-Sorlin)

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.
04 74 80 12 31
secretariatssm@gmail.com
www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil
Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h
Mercredi : 8h30/11h30
Vendredi : 8h30/12h